



Assemblée générale

Distr. limitée
29 juin 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-deuxième session

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

**Bélarus*, Chine, Fédération de Russie, Iran (République islamique d')*:
amendement au projet de résolution A/HRC/32/L.20**

32/... La promotion, la protection et l'exercice des droits de l'homme sur Internet

1. Dix-septième alinéa du préambule

Lire comme suit cet alinéa :

17. *Soulignant* qu'il importe d'appliquer une démarche globale et intégrée dans la mise en place et le développement de l'accès à Internet, de sorte qu'Internet soit ouvert, accessible et enrichi par la participation de tous les acteurs,

2. Paragraphe 5

Lire comme suit ce paragraphe :

5. *Affirme également* qu'il importe de mettre en place et de développer l'accès à Internet selon une démarche globale et intégrée, et invite tous les États à faire des efforts pour combler le fossé numérique sous ses formes multiples ;

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

